

Rapport d'analyse

Page 1/2

Laboratoire de Microbiologie Sud

Echantillon n° 969-2025-00151580 ate d'émission 03/10/2025 Rapport d'analyse n°

AR-25-W3-138455-01 / 969-2025-00151580

HUILES CAUVIN

A l'attention de

121 rue du Breguet ZAC de Mitra 30800 Saint Gilles

FRANCE

Notre référence : 969-2025-00151580 / AR-25-W3-138455-01 ΕX Type:

26/09/2025 16:37 Date de réception : 26/09/2025 Date de mise en analyse :

Température de réception (°C)

Données fournies par le client

1 Référence client :

Colza Raff Description de l'échantillon :

Votre référence commande : EOL 006-10518-2261384 Votre date de commande : 23/09/2025

Analyses demandées : ACQ: Logistique - Collecte par technicien Eurofins

AAO: Résidus de solvants halogénés, aromatiques ou d'extraction (inclus BTEX)

ZN0AC: Eco-Contribution par échantillon

EOL 10518-2261384 110925VAL Commande N° de lot

Prélevé 26/09/2025 16:37 Mode de prélèvement Date de réception

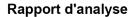
Contaminants Résultats

JCSRA	I6 Résidus de solvants (spèctre large)	Méthode : Méthode interne, HS - GC/l	MS
(a)	Benzène	< 0.010	mg/kg
(a)	Toluène	< 0.010	mg/kg
(a)	Ethylbenzène	< 0.010	mg/kg
(a)	m+p-Xylène	< 0.010	mg/kg
(a)	o-Xylène	< 0.010	mg/kg
(a)	Styrène	< 0.010	mg/kg
(a)	Bromoforme (tribromométhane)	< 0.050	mg/kg
(a)	Chloroforme	< 0.010	mg/kg
(a)	Trichloroéthylène	< 0.010	mg/kg
(a)	Tetrachloroéthylène	< 0.010	mg/kg
(a)	Somme de 3 solvants chlorés	non calculable	mg/kg
(a)	Bromodichlorométhane	< 0.050	mg/kg
(a)	Tetrachlorométhane	< 0.010	mg/kg
(a)	1,2-Dichloroéthane	< 0.050	mg/kg
(a)	1,1-Dichloroéthane	< 0.050	mg/kg
(a)	Trans-1,2-dichloroéthylène	< 0.050	mg/kg
(a)	cis 1,2-Dichloroéthylène	< 0.050	mg/kg
(a)	Dichlorométhane	< 0.050	mg/kg
(a)	Dibromochlorométhane	< 0.050	mg/kg
(a)	1,1,1-Trichloroéthane	< 0.010	mg/kg
(a)	1,1,2-Trichloroéthane	< 0.010	mg/kg
(a)	1,1,1,2-Tétrachloroéthane	< 0.010	mg/kg
(a)	Pentane	< 1.0	mg/kg
(a)	2-méthylpentane		mg/kg
(a)	3-Methylpentane	< 1.0	mg/kg
(a)	n-Hexane	< 1.0	mg/kg
(a)	Hexane technique	non calculable	mg/kg

 ${\tt ELMS-Service clients@ftfr.eurofins.com}$

SASU au capital de 15 000 € RCS NANTES 844 934 711

SIRET 844 934 711 00020 APE 7120 B





Laboratoire de Microbiologie Sud

 Echantillon n°
 969-2025-00151580
 ate d'émission
 03/10/2025
 Page 2/2

 Rapport d'analyse n°
 AR-25-W3-138455-01 / 969-2025-00151580

Contaminants Résultats

JCSRA	I6 Résidus de solvants (spèctre large)	Méthode : Méthode interne, HS - GC/MS
(a)	Méthyl-cyclopentane	< 1.0 mg/kg
(a)	n-Heptane	< 1.0 mg/kg
(a)	Méthyléthylcétone (MEK)	< 1.0 mg/kg
(a)	Acétate d'éthyle	< 1.0 mg/kg
(a)	Acétate de méthyle	< 1.0 mg/kg





Rapport validé électroniquement par Koceila Younsi

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.

Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 caractères l6 ont été réalisés par le laboratoire Eurofins WEJ Contaminants GmbH (HH). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14602-01-00.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.

FRANCE